

100 millions ... aide aux PME suisses

Perruchoud Antoine, prof. HES-SO Valais, Responsable Institut Entrepreneuriat & Management

Actuellement, le marché mondial est grippé, il est en crise. En Suisse, le plus important déficit auquel notre pays doit faire face depuis plusieurs mois est un franc fort. Quel traitement prendre contre ce problème ? Doit-on plutôt injecter des « antibiotiques » ou des « vitamines C » pour rendre ce système plus résistant, plus solide ?

Un exemple concret de mesures d'accompagnement prises par le conseil fédéral pour lutter contre le franc fort est d'allouer à la [Commission pour la technologie et l'innovation](#) (CTI) une augmentation exceptionnelle de CHF 100 millions entre le 15 octobre et le 15 décembre 2011. Cet argent a pour but d'aider les PME suisses à faire face à cette problématique du franc fort.

Comment une PME valaisanne peut-elle bénéficier de cet argent ?

Si l'on prend l'exemple d'une entreprise de la région de Sion comme « [Studer innotec](#) » active sur le marché du solaire : cette PME emploie entre 50 et 60 personnes et réalise un chiffre d'affaire d'environ 10 millions qui dépend à 90% des exportations et de l'Euro. Cette entreprise est donc touchée de plein fouet par cette crise. Pour bénéficier de cette aide, « Studer innotec » doit déposer un projet d'innovation (CTI) en collaboration avec un institut de recherche. Actuellement, cette PME a monté un projet avec l'institut des systèmes industriels de la HES-SO Valais.

Au lieu d'injecter des antibiotiques, cette mesure va tenter de rendre les PME suisses plus

performantes, plus résistantes aux virus de la crise ! Toutes les parts de marché perdues à cause du franc fort pourront être regagnées en permettant à ces entreprises de devenir plus compétitives. Cependant, l'effet sera moins immédiat que si la Confédération accordait directement un chèque à ces entreprises puisque l'innovation et la recherche sont outsourcées via les instituts de recherche.

Si l'on regarde les différents chiffres sur le site internet de la CTI, plus de 1'000 projets (pour CHF 550 millions de demandes) ont été déposés en à peine quelques mois (du 15 octobre au 15 décembre). Cela démontre la capacité d'innovation de nos PME. Le problème qui est également posé concerne les demandes de subvention qui sont cinq fois plus élevées que le montant promis par la Confédération. Néanmoins, tous ces projets ne seront pas perdus car les entreprises ont fait l'effort de réfléchir à de nouveaux projets d'innovation qui pourront très certainement être réalisés un jour.

Vous avez la possibilité de poursuivre cette discussion sur notre blog à l'adresse suivante :

www.hevs.ch/iem

